Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200190-20251219-DCM2025_071-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 19 décembre 2025

Date de convocation :
12 décembre 2025

Date d'affichage :
12 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	6
Votants	6

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Fabrice LE TROQUER, Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), excusés, Floriane JUGÉ et Glenn LIFFLER.

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO

DCM2025/071 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2025

Monsieur le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2025 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE le procès-verbal du 28 novembre 2025.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS